

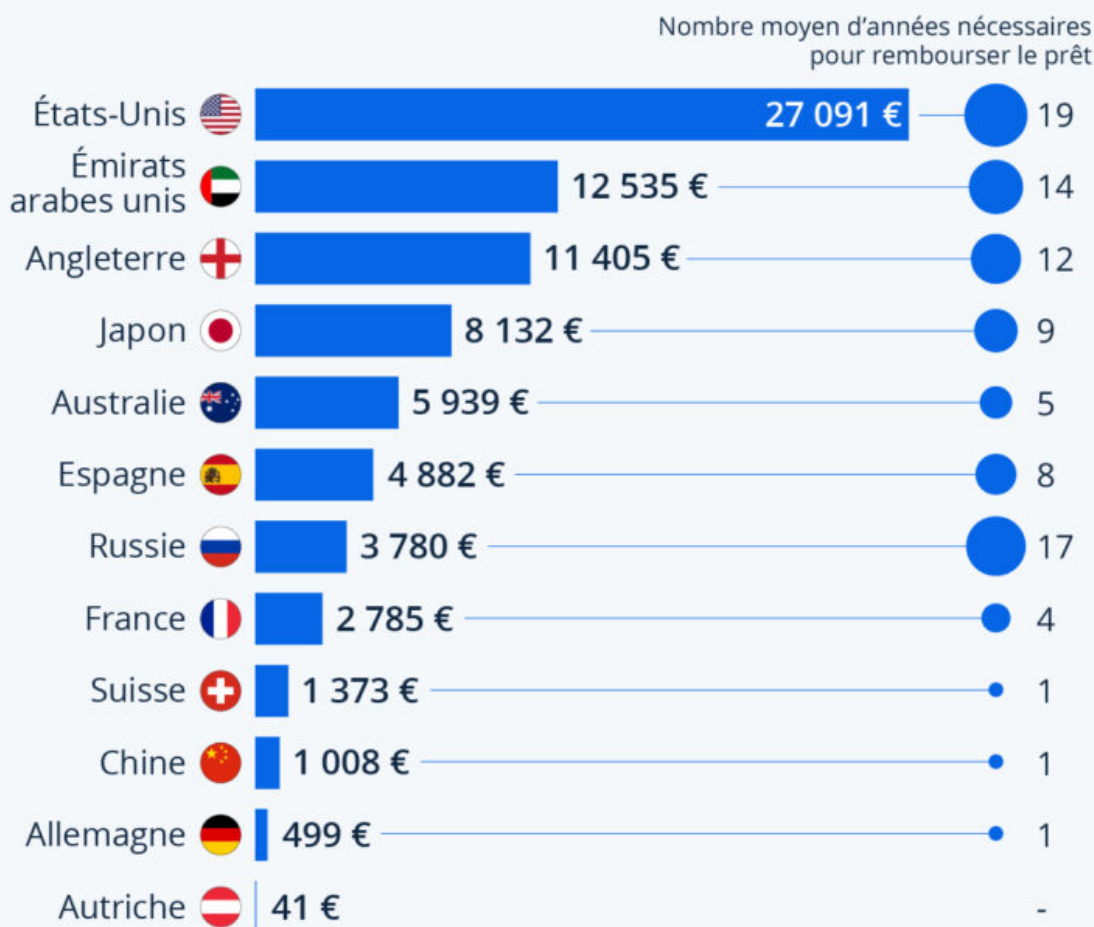
Combien coûtent les études supérieures dans le monde ?

Ecrit par le 5 juillet 2024

Combien coûtent les études supérieures ?



Coût moyen d'une année d'étude et durée nécessaire pour rembourser le prêt étudiant en 2022 *



* Pour les études de médecine, soins infirmiers, droit, ingénierie, informatique et enseignement. Basé sur le salaire national moyen des diplômés.

Source : N26



statista

Écrit par le 5 juillet 2024

Pour établir l'[indice du coût des études 2022](#), la banque allemande N26 a analysé les coûts des études supérieures de médecine, de soins infirmiers, de droit, d'ingénierie civile, d'informatique et d'enseignement dans 50 pays du monde entier. En outre, les analystes ont examiné de près les salaires nationaux moyens des diplômés concernés à leur entrée sur le marché du travail.

Comme le montre notre graphique, aux États-Unis, une année d'études supérieures dans les filières analysées coûte en moyenne environ 27 100 euros - de loin le montant le plus élevé de tous les pays étudiés. La deuxième place est occupée par les Émirats arabes unis avec une moyenne annuelle de près de 12 500 euros, suivis par l'Angleterre, où les frais d'études s'élèvent en moyenne à environ 11 400 euros par an. Dans ces trois pays, les jeunes diplômés mettent en moyenne de 12 à 19 ans pour rembourser les prêts contractés pour faire leurs études.

La France se situe dans la moyenne inférieure de cette comparaison : les étudiants des filières couvertes par l'indice dépensent environ 2 800 euros par an et ces coûts sont remboursés en moyenne au bout de quatre ans. L'[enseignement supérieur](#) est encore moins cher dans certains pays, comme par exemple en Autriche, où le coût moyen se situe à 41 euros par an ou 20 euros par semestre - les frais engagés pour faire des études sont donc très rapidement remboursés pour les jeunes diplômés autrichiens.

De Claire Villiers pour [Statista](#)

Sur le même sujet : consultez le graphique sur les [frais d'inscription dans les universités publiques](#).

Les campus d'Avignon Université ouvrent leurs portes les 29 janvier et 5 mars

Ecrit par le 5 juillet 2024



Les campus d'Avignon Université ouvrent leurs portes les samedis 29 janvier (campus Jean-Henri Fabre - Agroparc) et 5 mars 2022 (campus Hannah Arendt - centre-ville).

Deux journées sont organisées pour découvrir les campus et les formations. L'occasion pour les lycéens, étudiants mais aussi les adultes en reprise d'études de s'informer pour élaborer leur parcours de formation en faisant un choix éclairé d'orientation vers l'enseignement supérieur.

Samedi 29 janvier 2022

Le samedi 29 janvier 2022 sera l'occasion de découvrir le campus Jean-Henri Fabre (Agroparc). Cette journée portes ouvertes, qui aura lieu de 10h à 16h30, permettra de découvrir les formations scientifiques et technologiques de l'université sur trois sites différents : l'UFR sciences, technologies, santé (301 rue Baruch de Spinoza) ; le Centre d'enseignement et de recherche en informatique (CERI) (339 chemin des Meinajaries) et enfin l'Institut universitaire de technologie (337 chemin des Meinajaries). Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

Ce même jour, le site Chabran (campus Hannah Arendt, 1 avenue de Saint Jean à Avignon) ouvrira ses portes de 9h-13h. L'occasion d'échanger avec les équipes pédagogiques afin d'obtenir tous les

Ecrit par le 5 juillet 2024

renseignements sur les formations et sur l'ensemble des problématiques que peuvent rencontrer les personnes souhaitant reprendre leurs études. La matinée se poursuivra en ligne, via un salon virtuel organisé du 31 janvier au 1er avril 2022, avec des visioconférences, des capsules vidéo, des témoignages d'étudiants et un forum pour poser directement ses questions. Plus d'informations, [cliquez ici](#).

Samedi 5 mars 2022

Le samedi 5 mars 2022, le campus Hannah Arendt ouvrira ses portes de 9h-17h (74 rue Louis Pasteur). Avignon Université organise son 1er Forum des études supérieures. Les lycéens, étudiants ou adultes en reprise d'études pourront s'informer sur les formations en venant à la rencontre de 70 établissements publics et privés représentant un large panel de filières accessibles directement après le bac et jusqu'au bac+8 (parcours d'études courtes, longues, professionnelles ou généralistes, en formation initiale ou en alternance, à l'université, dans les grandes écoles de commerce et d'ingénieurs, au sein d'écoles spécialisées, etc.).

Cette journée permettra d'échanger avec des enseignants, des étudiants et des professionnels de l'orientation via des stands d'information et des conférences. Chaque visiteur pourra également enrichir ses connaissances sur les poursuites d'études ou encore découvrir les structures qui pourront l'accompagner pour rechercher un premier emploi en tant que jeune diplômé. L'entrepreneuriat étudiant sera également mis à l'honneur.

Tous les visiteurs devront présenter une invitation gratuite (prochainement disponible sur le site de l'université). Un service de restauration sera disponible sur place (avec le Crous). Plus d'informations, [cliquez ici](#).

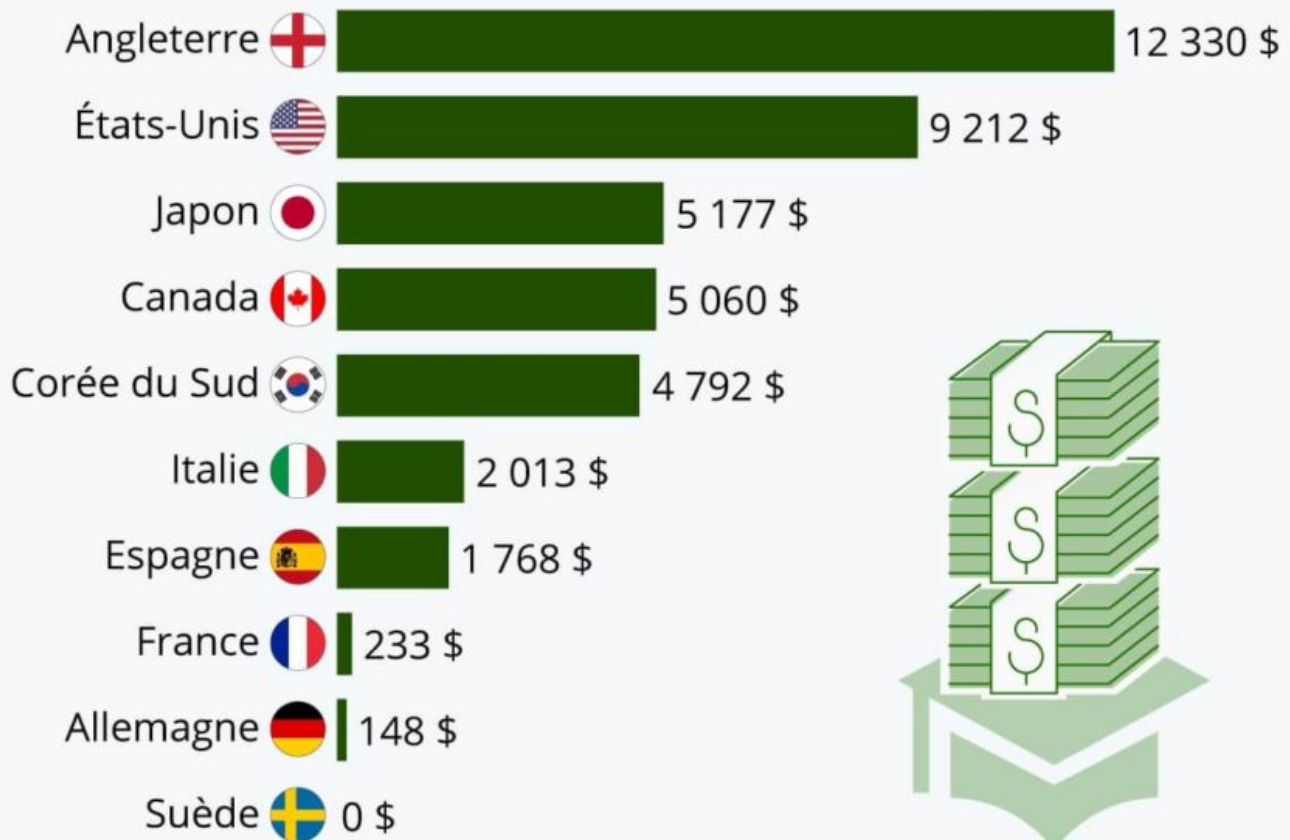
L.M.

Combien coûtent les études supérieures ?

Écrit par le 5 juillet 2024

Combien coûtent les études supérieures ?

Frais moyens d'inscription dans les universités publiques au niveau licence dans les pays sélectionnés *



* en 2019 / 2020 ou dernière année universitaire disponible.

Données exprimées en dollars US convertis à parité de pouvoir d'achat (PPA).

Source : OCDE



statista

Ecrit par le 5 juillet 2024

Le dernier rapport « [Regards sur l'éducation](#) » de l'OCDE permet de se faire une idée du coût des [études supérieures](#) dans le monde. Les pays de l'OCDE ont tendance à avoir des approches différentes concernant le financement des universités. De nombreux pays imposent des frais d'inscription à leurs étudiants, tandis qu'environ le tiers d'entre eux n'imposent aucun frais pour une inscription au niveau licence.

C'est en Angleterre que l'on trouve les droits d'inscription à l'université les plus élevés au monde. La moyenne à déboursier pour une année en cycle de licence dans un établissement public anglais s'élève à environ 12 330 dollars si l'on convertit les frais locaux en dollars américains à parité de pouvoir d'achat (PPA). Outre l'Angleterre, les États-Unis, l'Australie, le Canada, le Chili, le Japon et la Corée du Sud affichent également tous des frais de scolarité supérieurs à 4 000 dollars.

Les pays d'Europe continentale ont tendance à avoir des frais beaucoup plus bas en comparaison. En France, ils s'élèvent à 233 dollars PPA pour une année de licence à l'[université](#) (170 euros actuellement en devise locale). Même si les frais d'inscription varient selon les Länder en Allemagne, ils sont en moyenne un peu moins élevés qu'en France à l'échelle nationale (environ 150 dollars PPA), tandis que la Suède, la Norvège, le Danemark et la Finlande n'imposent aucun droit d'inscription à leurs étudiants.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

(Vidéo) Insee : Elèves de 6e en 2007, qu'êtes-vous devenus ?

Ecrit par le 5 juillet 2024



L'**Insee** (Institut national de la statistique et des études économiques) organise une étude pour savoir ce que sont devenus les élèves de 6e en 2007. Le parcours scolaire et l'insertion professionnelle de cette année concernent 35 000 jeunes. Objectif ? Comprendre la situation de cette génération.

En 2015

En 2015, 8 ans après leur entrée en 6e en 2007, qu'étaient-ils devenus ? Près de 45% d'entre-eux entamaient, alors, des études supérieures ; 30% restaient scolarisés dans le secondaire ; 25 % avaient quitté, à titre définitif ou provisoire, l'école.

Etudes supérieures

Parmi ceux qui suivaient des études supérieures, un peu plus d'un sur dix occupaient un emploi ; dans la moitié des cas, cet emploi était lié à leur formation en apprentissage ou stage. Pour ceux qui avaient déjà arrêté leurs études, peu diplômés, l'accès et les conditions d'emploi étaient difficiles : seuls 37% occupaient un emploi, le plus souvent temporaire : contrat à durée déterminée et intérim. Les trois quarts vivaient encore chez leurs parents, même quand ils avaient un emploi.

Dans le détail

Vous êtes entré en 6e en 2007. Votre situation intéresse l'Insee qui vous demandera si vous suivez-vous

Ecrit par le 5 juillet 2024

encore des études ? Si vous travaillez, quel emploi occupez-vous ? Si vous ne travaillez pas, recherchez-vous un emploi ? Votre famille vous aide-t-elle financièrement ? Vivez-vous encore chez vos parents ? Si non, assumez-vous vos frais de logement ? Comment envisagez-vous votre avenir professionnel ?

Pourquoi répondre ?

En répondant à ces questions, vous permettrez à l'Insee de dessiner au plus près l'« Entrée dans la vie adulte » des jeunes. L'enquête se déroule chaque année jusqu'en 2023. Cette année, la collecte a lieu du 1er mars au 7 juillet 2021.

Suivre les parcours scolaires et l'insertion professionnelle

L'Éducation nationale a suivi le parcours scolaire d'un panel de 35 000 élèves depuis leur entrée en 6e en 2007. En 2014, une grande partie d'entre eux passaient le baccalauréat. Ils ont ensuite pris des chemins différents. Certains poursuivent leurs études, d'autres sont entrés dans la vie active. Pour suivre le parcours de ces jeunes jusqu'en 2023, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et l'Insee prennent le relais. Le premier interroge les jeunes étudiants du supérieur ; l'Insee, ceux qui sont sortis du système scolaire.

Scolarité et devenir

L'enquête Eva collecte des informations qui ont trait à la fois au parcours d'études des jeunes et à leur insertion professionnelle. Elle permet ainsi d'éclairer la relation complexe entre scolarité et devenir au cours des premières années de la vie adulte : stabilité de l'emploi, autonomie...

Les infos pratiques

Si vous êtes enquêté(e) par l'Insee, vous recevrez un courrier postal vous informant du démarrage de l'enquête au 1er mars 2021. Ce premier courrier vous invitera à répondre par internet, en vous connectant sur notre portail sécurisé à l'aide de l'identifiant et du mot de passe qui figurent dans ce courrier.

<http://enquete-entree-vie-adulte.insee.fr>